



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Secrétariat général**

Direction générale des  
ressources humaines

Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

**Arrêté**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e électronicien-ne, session 2018**

N° C2C45IGEEME

**Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Ingénieur-e électronicien-ne, au titre de l'année 2018 :

Monsieur D'ACUNTO Alain, maître de conférences hors classe, président, Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, Metz.

Madame HENRIET Nicole, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, experte, Université de Savoie, Le Bourget-du-Lac.

Monsieur CHARBOIS Jean-Michel, ingénieur de recherche de 2ème classe, expert, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur DUCATTEAU Damien, ingénieur de recherche hors classe cnrs, expert, Centre national de la recherche scientifique, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur DZIRI Ali, ingénieur de recherche de 2ème classe, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Madame SIADAT Mariam, maître de conférences hors classe, Université de Lorraine, Nancy.

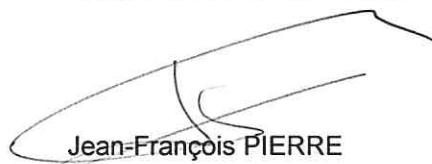
Madame CHEVRET Sandra, maître de conférences classe normale, suppléante, Ecole nationale supérieure d'arts et métiers, Metz.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le **25 AVR. 2018**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE